

Texte de la pétition :

SAUVER ZILBETI

Action engagée par SEO/ Birdlife

SEO/ Birdlife dénonce le fait que l'entreprise MAGNA mette à profit la période des fêtes de fin d'année pour abattre la hêtraie protégée de Zilbeti en Navarre espagnole.

Le saccage des arbres commencera le mardi 27 décembre 2011 et toute l'opération s'effectuera en suivant jusqu'au 5 janvier.

SEO/Birdlife considère qu'il est inacceptable que Magnesitas de Navarra (alias MAGNA) viole cette zone protégée en utilisant la méthode du fait accompli. L'entreprise n'a rempli aucune des conditions préalables qu'impose une Déclaration d'étude d'impact environnemental pour un tel projet. Les agissements de MAGNA visent à prendre de vitesse et à rendre sans effet la sentence que devra édicter la Cour Suprême de Navarre suite au recours interposé par SEO/birdlife et la Coordination du Mont Alduide.

Le 24 décembre à 20 heures, alors que les habitants de Zilbeti préparaient le traditionnel repas de réveillon, ils ont reçu un avis signé du Président du Conseil qui leur apprenait que Magnesitas de Navarra allait procéder à l'extraction de 800 tonnes de minerai dans une réserve au sein de la zone protégée du réseau Natura 2000 « Zone spéciale de conservation du mont Alduide » et ce, pendant les fêtes de Noël.

Ce même écrit prévoyait la coupe de hêtres, sur une longueur de 400 mètres, afin d'élargir le chemin d'accès à la zone d'extraction. Il annonçait aussi le passage de camions chargés de minerai au centre du bourg de Zilbeti.

Ces travaux, qui vont bien au-delà du projet présenté par MAGNA et n'ont pas été autorisés par la Déclaration d'impact environnemental émise par le Gouvernement de Navarre, n'ont pas été autorisés non plus par une quelconque Dérogation environnementale et ne disposent d'aucun permis délivré par la Confédération Générale de l'Ebre, qui doit être consultée puisque les sources de la rivière Arga qui se trouvent dans la dite zone protégée peuvent être affectées par ces travaux.

SEO/Birdlife manifeste son indignation face à de tels agissements qui affectent l'un des espaces protégés les plus précieux de la Navarre espagnole, en mettant tout le monde devant le fait accompli, de façon clandestine, nocturne et sournoise.

SEO/Birdlife supplie le Gouvernement de Navarre afin qu'il interrompe cette action qui met en péril la protection d'habitats prioritaires et de territoires indispensables à la survie d'espèces en danger d'extinction comme le pic à dos blanc ou le vison européen et dont la seule justification est une réunion des actionnaires de MAGNA qui doit se tenir prochainement.

En signant la pétition d'ACTUABLE tu enverras la lettre suivante (en espagnol), qui reprend les termes du texte ci-dessus, au Chef de Cabinet du Ministère du développement rural de l'industrie, de l'emploi et de l'environnement du Gouvernement de Navarre.

SEO/ Birdlife
la Société Espagnole d'Ornithologie
(l'équivalent de notre LPO française)

Estimado señor/señora,

He tenido conocimiento a través de la organización SEO/BirdLife de que, el día 24 de diciembre a las 20:00 horas, el presidente del Concejo de Erro dictó un bando firmado por el Presidente del Concejo. En este bando se comunicaba que Magnesitas de Navarra iba a proceder a extraer 800 toneladas de mineral del paraje de Antzeri en Legua Acotada, dentro del Espacio Protegido de la Red Natura 2000 “Zona de Especial Conservación de Monte Alduide”, durante los días navideños.

La realización de estos trabajos está totalmente fuera del proyecto presentado por Magnesitas de Navarra y no están autorizados por la Declaración de Impacto Ambiental emitida por el Gobierno de Navarra, tampoco están amparados por una Autorización de Afecciones Ambientales y no disponen de los permisos preceptivos de la Confederación Hidrográfica del Ebro que debe dar su visto bueno al quedar afectadas las cabeceras del río Arga en zonas protegidas.

Por lo tanto manifiesto mi indignación ante estos hechos que vulneran uno de los espacios naturales más valiosos de Navarra por la vía de los hechos consumados, con clandestinidad, nocturnidad y alevosía.

Asimismo deseo instar al Gobierno de Navarra a que paralice esta acción que pone en riesgo la protección de hábitats prioritarios y territorios indispensables para la conservación de especies declaradas en peligro de extinción, como son el pico dorsiblanco o el visón europeo, con la única justificación de una próxima reunión de accionistas de MAGNA.

Atentamente,